

## Communiqué du 9 juin 2021

Comme chaque semaine, le DRFIP a souhaité échanger avec les OS du Loiret par audioconférence aujourd'hui afin de faire le point sur la situation sanitaire du département et évoquer les sujets suivants :

### Situation sanitaire

Le directeur a rappelé que le taux d'incidence baisse moins vite dans le Loiret que dans les autres départements.

A la DRFIP, 5 nouveaux cas positifs ont été recensés et un nombre important de cas contact a été répertorié. Cette situation apparaît anormale au regard des semaines passées.

La CFTC DGFIP Loiret a choisi de ne pas communiquer sur les services qui sont impactés afin d'éviter toute stigmatisation.

Il a été rappelé que dans le nouveau dispositif, le périmètre des cas contact est défini par l'assurance maladie dans un souci de protection maximale des agents.

**Malgré les assouplissements dans les mesures mises en place dans le cadre du confinement, il est essentiel de rappeler l'importance des gestes barrières et de la distanciation sociale afin de se protéger collectivement contre le virus.**

### Télétravail :

**Le nouveau protocole de télétravail et sa déclinaison dans notre département fera l'objet du CTL du 28 juin 2021.**

M. DALLES a tenu à souligner qu'il convient d'éviter toute précipitation. Pour l'instant, la DRFIP reste dans le schéma actuel.

Tous les éléments de cadrage du nouveau protocole de télétravail n'ont pas été diffusés par la Centrale.

La direction a choisi de laisser le temps à chacun de réfléchir et de se positionner à l'échéance du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au regard de son affectation, des tâches « télétravaillables », du collectif de travail ...

**Par ailleurs, la CFTC a rappelé qu'après les épisodes liés à la crise sanitaire qui ont obligé chacun de nous à nous adapter à de nouvelles organisations de travail. Il est nécessaire de prendre le temps de faire des réunions de service avec l'ensemble des agents afin de pouvoir faire le bilan de la crise sanitaire, partager les expériences de chacun pour faire émerger une nouvelle manière de travailler en collectif.**

**Nous vous invitons donc dès à présent à réfléchir sur les propositions que vous souhaitez faire à votre chef de service pour le mois de septembre.**

**N'hésitez pas à revenir vers nous afin que nous portions vos interrogations dans le cadre du CTL.**

### Services :

Le plan d'action mis en place pour la trésorerie hospitalière se poursuit et se traduit par une baisse du stock des mandats.

L'équipe Locale CFTC DGFIP reste à votre disposition pour toutes demandes de renseignement nécessaire.



#### Campagne IR et SIP:

Un bilan de la campagne IR a été présenté.

Les grandes lignes en sont les suivantes :

- Baisse de l'accueil physique des usagers (environ 50 % au regard de 2019) ;
- Un nombre d'appels téléphoniques et de e.contacts en baisse , qui reste malgré tout à un niveau élevé.
- L'efficacité de l'ARDV est confirmée. En effet, un nombre important de rendez-vous a pu être annulé suite au contre-appel (25 % environ).
- L'importance de l'implication des renforts dans cette campagne (PCRP, PCD et DAJ).

**Dans la mesure où les agents, qui ont participé à la campagne IR, auraient été écrêtés, il appartient à leur chef de service de décider de réincrémenter leur compteur.**

#### SGC de Meung sur Loire

Le déménagement ne pourra pas être programmer avant la fin du mois d'août ; en effet, la commission de sécurité ne pourra pas être réuni avant le 14 juillet, il faut ensuite trouver une date compatible avec le déménageur, la BLI et les congés des agents du SGC de Meung sur Loire.